

# Première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement et première centrale solaire d'autoconsommation de la commune : une double première pour Anor !

Après la mise en place des circuits courts pour sa restauration scolaire, la commune décline le même principe avec les circuits courts de l'énergie cette fois ci !

En effet, la commune est maintenant capable de produire une partie des



besoins en électricité des différentes infrastructures de l'Espace François Mitterrand (le restaurant scolaire, le gîte de séjour de 32 lits, 2 salles polyvalentes, des locaux associatifs ainsi qu'une école maternelle) y compris la recharge du véhicule électrique de la restauration scolaire et donc d'utiliser une énergie verte mais aussi locale ! A titre informatif et avec cette production Anor paie zéro euro d'électricité pour ses illuminations de Noël !

Anor compte poursuivre avec d'autres économies à la clef avec le changement programmé dès février des 80 sources lumineuses de son éclairage public rues Foch, Hirson, De Gaulle et Momignies générant ainsi près de 40% d'économie !

Toutes ses économies permettent à la commune de maintenir le même niveau de service apporté aux habitants

mais également d'engager d'autres opérations d'investissement générant elles aussi d'autres économies : un véritable cercle vertueux qui permet de concilier économie et écologie ! Merci au Parc Naturel pour son accompagnement et à Solis pour sa confiance. A voir la vidéo de l'inauguration en scannant le QR code ci-contre



Un second équipement citoyen :

Le 3 juillet dernier la commune en a profité pour inaugurer la première centrale solaire de l'arrondissement gérée sur le modèle d'une coopérative citoyenne initiée et gérée par Solis Métropole. Grâce aux 220 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques de cette seconde centrale solaire, d'une puissance de 36 kWc, la production permet de produire 34.000 kWh/an d'énergie soit la consommation d'électricité de 11 foyers hors chauffage. Avec 22.300 € de subventions, 15.000 € de capital acquis par la commune, 19.980 € d'emprunt bancaire et 17.000 € de financement citoyen, le budget a pu être bouclé. En plus, le placement des 35 particuliers, des 2 entreprises et des 3 clubs Cigales, sera rémunéré à hauteur 1,5% par an. Un véritable investissement utile à tous !